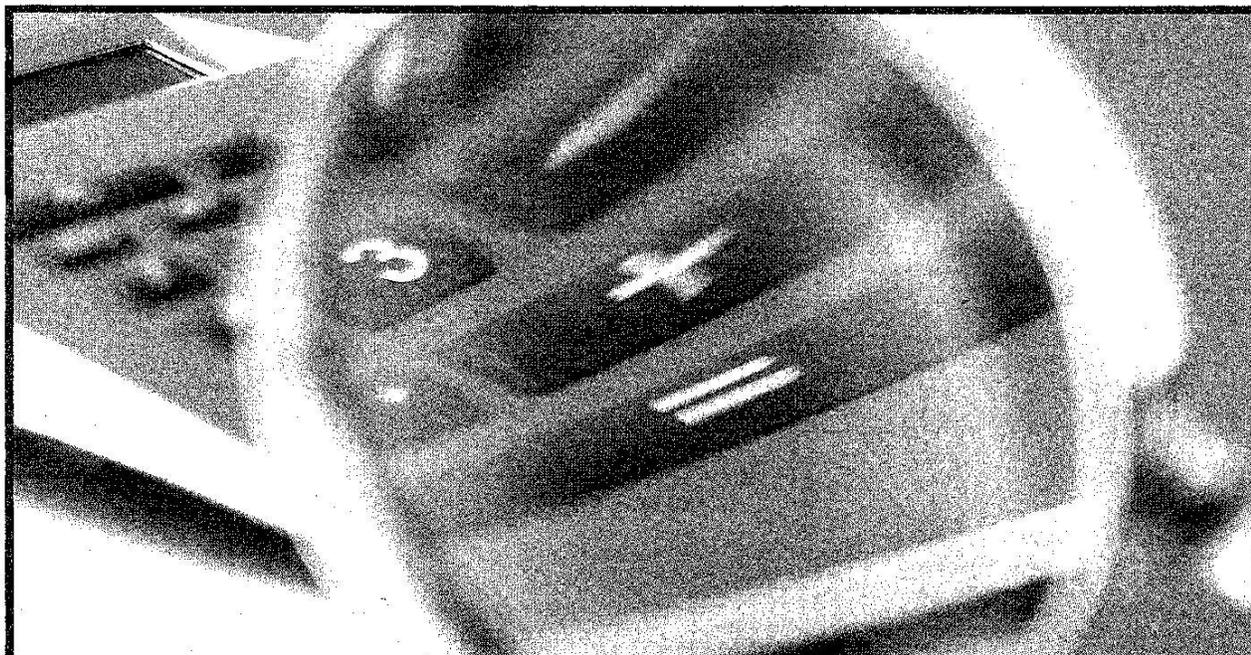


Les indices comme référence



La gestion sicavisée indicielle est une spécialité de la société de gestion DDEL. Un petit acteur du secteur financier, mais pointu et efficace. Les points forts ? Une philosophie de travail suivie de manière rigoureuse, et surtout, des frais réduits au minimum.

Suivre un indice de près permet de réduire les frais de gestion.

ces avec des frais de gestion les plus bas", confirme Georges Delcroix.

Entretien

Par ISABELLE de LAMINNE

Une gestion peu coûteuse qui ne s'embarrasse pas d'artifices. Partant du principe que les marchés sont suffisamment efficaces et que la gestion active est très coûteuse par rapport à la performance additionnelle qu'elle peut engendrer, la société de gestion DDEL a opté sans hésitation pour l'utilisation inconditionnelle d'instruments indiciels dans son offre de gestion de patrimoine. Unique en Europe, elle base toute sa stratégie sur l'allocation d'actifs dans les portefeuilles et construit ses portefeuilles uniquement sur base de sicav indicées habituellement réservées aux grands institutionnels. "C'est la structure du portefeuille qui explique sa performance !"

Comme pour les grands

"Vous ne trouverez ce type de gestion nulle part ailleurs !", affirme Georges Delcroix, Administrateur de DDEL. Créée en 2005, cette société de gestion basée à Bruxelles, est spécialisée dans la gestion passive indicée et ne donne pas de conseil patrimonial. "Parce que ce n'est pas notre métier ! Nous estimons que les questions patrimoniales en de-

hors des limites de la gestion doivent être traitées par des spécialistes, comme des avocats. Nous sommes des gestionnaires avant tout. Pour les conseils juridiques nous préférons orienter nos clients vers un conseil qui soit le plus judicieux c'est-à-dire celui d'un avocat spécialiste dans ces matières", ajoute Georges Delcroix.

Le poids du risque

Dans les portefeuilles gérés par DDEL, l'allocation d'actifs joue le grand rôle. Cette allocation entre actions et obligations est basée sur les besoins de l'investisseur, son aversion au risque et son horizon d'investissement. Une fois l'allocation d'actifs définie, le portefeuille sera constitué exclusivement sur base de sicav indicielles, à gestion passive puisqu'elles suivent un indice. Les fonds qui composent les portefeuilles sont, en général, réservés aux institutionnels. "Nous basons notre offre sur des sicav indicées qui ne sont, par définition, pas chères. Nous n'obtenons aucune rétrocession des émetteurs ni sur les frais de transaction. Nous mettons à la disposition de nos investisseurs des fonds habituellement réservés aux seuls institutionnels à des frais réservés également habituellement aux institutionnels. C'est dans cette optique que nous arrivons à dégager de belles performan-

Peu de frais !

Les fonds sont pris sur des grands indices, des grandes plateformes qui n'induisent pas de choix de pays ou de secteurs. Certains choix de typologies peuvent être faits comme des indices growth ou value, par exemple. "Nous sommes généralement sous-pondérés en grandes capitalisations et surpondérés en petites et moyennes capitalisations car nous pensons que c'est là que l'on peut réaliser une meilleure performance. Nous reconnaissons que notre offre de gestion basée sur des indices n'est pas très "glamour" mais la performance doit-elle être glamour ? Nous constatons que la gestion active peut faire diminuer la performance en raison d'un mauvais market timing, par exemple. Comme on peut le voir, les meilleurs gestionnaires sur une période restent peu de temps à la meilleure place et manquent donc de consistance dans leurs performances à battre le marché.", estime Georges Delcroix.

En raison de son offre en fonds indicés, les frais de gestion de cette société sont très faibles : 0,45 pc par an pour les portefeuilles jusqu'à un million d'euros et 0,25 pc pour les sommes qui dépassent ce montant. Il s'agit donc d'une gestion sans artifices, orientée vers la seule performance des marchés et qui ne s'embarrasse ni de conseils d'analyses pour le choix de valeurs ni de frais ostentatoires liés à des réceptions somptueuses pour clients fortunés. Une société qui œuvre en toute discrétion !